



## SOMMAIRE

Edito du maire.....	p.1
Vote du budget.....	p.2
Énergies renouvelables.....	p.2
Médiathèque.....	p.3
Cantine intergénérationnelle.....	p.4
Adressage.....	p.4

## L'édito du maire

*Chères Aspétoises, Chers Aspétois,*

*J'ai eu l'honneur de souhaiter à André Clavé un joyeux centenaire, celui-ci nous prouvant avec émotion en présence de sa famille, le dynamisme de notre commune et de ses habitants.*

*Sa passion des livres est partagée par beaucoup d'entre nous et pour les plus récents amateurs de mangas, jeunes et moins jeunes ont pu profiter des nombreuses animations mises en place par la médiathèque d'Aspet, toujours aussi dynamique.*

*Enfin, notre commune a terminé la procédure « d'adressage » qui permettra à chacun de nous de « bien » recevoir ses paquets, mais n'oubliez pas de soutenir nos commerces en vous rendant chez eux.*

Jean-Sébastien Billaud-Chaoui



## Un centenaire sur la commune

Samedi 27 avril, sa famille s'est réunie autour d'André Clavé pour célébrer ses 100 ans. Jean-Sébastien Billaud-Chaoui, présent à l'événement, a offert ses meilleurs vœux au nom de l'ensemble du conseil municipal à M. Clavé et a remis à ce passionné de livres historiques un ouvrage sur l'histoire de l'ours. A cette occasion un repas surprise avait été organisé par sa famille proche au foyer de Girosp.

# Vote du budget 2024

Le conseil municipal lors de sa séance du 25 mars dernier a voté le budget primitif 2024 pour la commune qui se compose comme suit :

- section de fonctionnement : 1 723 642,91 €

- section d'investissement : 578 980,06 €.

Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses, tout en considérant le remboursement de la dette.

Bien que le bilan global de clôture du budget 2023 soit excédentaire, en raison notamment de maîtrise des coûts de fonctionnements, le budget 2024 demeure un budget contraint qui s'attache à :

- maintenir au mieux le niveau et la qualité des services rendus aux administrés grâce au renouvellement de matériel technique, à la réalisation de la numérotation des habitations (achat des plaques et numéros), à la mise en accessibilité de la Mairie ou à la réhabilitation électrique du Préau ;

- rénover le patrimoine communal (restauration de la seconde partie des vitraux de l'église Saint-Martin, rénovation de la Mairie (toiture et menuiseries), travaux de mise aux normes électriques, et notamment reprise du comp-

teur de la Chapelle de Miègescoste ;

- aménager un local communal pour l'installation du PNR ;

- continuer à réduire les coûts de fonctionnement par l'installation en toiture de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective ;

- continuer à équiper le groupe scolaire en matériel informatique et soutenir les activités mises en place par une aide au transport ;

- reprendre le pont de Fontagnère ainsi que revoir la signalétique verticale.

Les taux des impôts locaux pour 2024 restent inchangés, à savoir :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,22 %

- taxe foncière sur propriétés non bâties : 71,50 %

## Zones d'accélération des énergies renouvelables



Les « zones d'accélération des énergies renouvelables » correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Elles sont définies à l'article 15 de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque (au sol, sur bâtiment), le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, les réseaux de chaleur, etc.

La commune d'Aspet a réalisé un processus de concertation, par la mise à disposition du public apte à formuler ses observations quant aux propositions de zones d'accélération consultables en mairie, sur le site internet ou sur le panneau pocket de la commune du 05 mars 2024 au 15 mars 2024. Suite à cette concertation, le conseil municipal lors de la séance du 25 mars 2024 a décidé de définir l'ensemble du territoire communal comme zone d'accélération de la production des énergies renouvelables photovoltaïques en toiture et géothermie.

Ces zones d'accélération sont des zones où les communes souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin d'inclure la commune d'implantation du projet et les communes limitrophes dans les discussions préliminaires au plus tôt.

Les porteurs de projet seront, quoi qu'il en soit, incités à se diriger vers ces zones d'accélération. D'abord, parce qu'elles correspondront à une volonté politique et témoigneront d'une désirabilité locale du projet d'énergie renouvelable. Ensuite, parce que le Gouvernement mettra en place des avantages financiers pour les porteurs de projet s'implantant sur ces zones. Cela permettra aux zones d'accélération d'être attractives économiquement et de compenser des conditions climatiques éventuellement moins avantageuses.

Afin de faciliter le lien entre ces zones et les documents de planification du territoire concerné, les collectivités pourront inclure ces zones dans leurs documents d'urbanisme via la procédure de modification simplifiée.





## Médiathèque : festival mangAspet



Samedi 13 avril a eu lieu la journée d'ouverture du festival mangAspet, organisé pour la première année par la médiathèque d'Aspet. Lors de cette journée, Michaël Almodovar, mangaka invité d'honneur, a présenté son travail de dessinateur de manga et a dédié sa série *Les torches d'Arkylon* à la salle de vote, en présence de la librairie éphémère Bachi-Bouzouk, spécialisée en manga et BD et venue pour la journée à Aspet. Le vernissage des expositions sur la Japon et les robots japonais s'est déroulé à la médiathèque, en présence de Patrick Barès, 1<sup>er</sup> adjoint et de Marylène Ousset, conseillère municipale. Le public était aussi au rendez-vous pour déguster les spécialités japonaises préparées par les lectrices du club de lecture. La journée s'est prolongée avec la projection du film d'animation *Lettre à Momo* à la salle du cinéma du Bois Perché : quelques 40 personnes étaient présentes. Le festival continue jusqu'au 15 mai avec de nombreuses animations (lecture de kamishibai, ateliers de kirigami, d'origami, à la médiathèque, atelier de dessin de manga, rétrogaming...). Les expositions sont visibles jusqu'au 15 mai, avec une présentation des robots japonais par Yvan West Laurence le samedi 4 mai. Le programme est disponible à l'accueil et sur la page Facebook de la médiathèque.

### Aménagement du coin lecture de la médiathèque

Mercredi 3 avril a eu lieu à la médiathèque d'Aspet la présentation par M. le Maire du tipi de lecture et d'un pouf achetés grâce à un don de la caisse locale du Crédit agricole. Étaient présents à cette inauguration Mme Josette Fontas, Présidente de la caisse locale d'Aspet, Mme Nathalie Dunglas, Directrice d'Agences et secrétaire de caisses locales (Aspet-Salies-Aurignac et Cazères), M Emmanuel Nassier, Directeur d'Aspet Salies, et Mme Solange Bordenave (ancienne Présidente de la caisse locale d'Aspet et administratrice à la caisse régionale). C'est Axelle Martin-Péridier, administratrice de la caisse locale d'Aspet et lectrice de la médiathèque, qui a proposé que le Crédit agricole participe à l'aménagement d'un coin lecture destiné aux enfants au sein de la médiathèque, proposition ensuite validée par le conseil d'administration. Le tipi et le pouf ont très rapidement été adoptés par les enfants-lecteurs de la médiathèque qui se sentent ainsi « comme à la maison ». Le conseil municipal ainsi que l'équipe de la médiathèque tiennent à remercier Mme Martin-Péridier, à l'initiative du projet, ainsi que la caisse locale du Crédit agricole d'Aspet pour leur soutien au développement de la lecture publique sur la commune.



## Pool routier

La fin de l'enveloppe du pool routier pour 2024 s'élève à environ 40 000.00 €. Après une visite de la commune avec les équipes de la Communauté de Communes, les travaux suivants ont été retenus :

- le chemin de la Loubère en partenariat avec la commune d'Estadens limitrophe pour environ 4 000.00 € ;
- le chemin de la Teillède (réfection du revêtement et réparation de sections dégradées situées à l'intérieur du Hameau de Girosp) pour environ 24 500.00 € ;
- le chemin de Raoux afin de pérenniser l'état de la section fortement en pente pour environ 9 500.00 €.

## Création d'une salle de réunion à Saint Jean-Baptiste

Une salle réservée uniquement aux réunions a été rénovée dans le bâtiment Saint Jean-Baptiste (à proximité du parking de stationnement). La salle est équipée de tables et chaises pour 20 personnes maximum. Elle est disponible sur simple réservation auprès de la Mairie en remplissant l'imprimé de demande de réservation de salles.

## Adressage

La campagne de dénomination et de numérotation des rues est terminée. Les plaques avec les noms des rues devraient être installées avant l'été par les services techniques. Les plaques avec les numéros seront ensuite distribuées en mairie aux Aspétois, quartier par quartier, accompagnées d'un certificat de numérotage et des explications sur les démarches à effectuer pour enregistrer le changement. Une information sera faite sur Panneau Pocket, sur le site internet et par voie d'affichage pour prévenir les habitants.

## Cantine intergénérationnelle

Le printemps des Poètes s'est déroulé du 9 au 25 mars 2024. Cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes. En 2024, pour ses 25 ans, le thème était la Grâce. À Aspet, le Printemps des poètes a eu lieu le jeudi 21 mars lors du repas du midi. Les enfants ont écouté des poèmes sélectionnés et lus par Solange Bordenave, Marie-Claude Peybernes et Claudine Meynaud. Deux enfants ont souhaité réciter une poésie apprise en classe. La médiathèque a tenu à fêter cet événement pour que vive la poésie dans le quotidien des enfants...

Afin de remercier les enfants de leur accueil, les personnes bénéficiant de la cantine intergénérationnelle ont demandé aux Ateliers du Temps Libre de créer des marque-pages pour offrir aux enfants. Ils ont donc été distribués à cette occasion et les enfants étaient ravis.



## Élections européennes

Le 9 juin prochain, les Français éliront leurs 81 députés au Parlement européen. Le Parlement européen comptera un total de 720 députés. Les députés sont élus au suffrage universel direct à un tour. La liste complète des candidats sera publiée une fois la période de candidature close (le 17 mai). Les partis politiques doivent obtenir au moins 5% des voix afin d'obtenir un siège au Parlement.

### Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CCCGS pôle Aspet	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80



Bibliothèque 05 61 88 52 55  
Centre de loisirs 06 72 59 88 26

*Un défibrillateur est présent sous la halle de la Mairie*